

Sommaire :

- Tram-train
 - Municipales - Boîte à outils
 - Projet St Joachim
 - AN - Question au Gvmt
 - Les départements et régions dans le viseur du président
- CONTACTS REDACTEUR :
 - robin.salecroix@hotmail.fr
 - tél.: 06.23.28.64.29

Agenda :

- 21/01/14 : Conseil Départemental
- 24/01/2014 : Conseil Communautaire NM
- 28/01/14 : Bureau ADECR 44
- 31/01/2014 : CM de Nantes
- 10/02 : CM de St Herblain

[Accéder à l'agenda citoyen d' élu net ici](#)



Lettre électronique des élus communistes et républicains de Loire-Atlantique n°14



Tram-Train - La ligne vers Châteaubriant sera à l'heure !

(Sources: *presse nationale, institutionnelle et régionale*)

Il n'y aura pas de retard à l'ouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant. Le nouvel axe de tram-train sera en effet bel et bien mis en service le 28 février, a annoncé mardi dernier la région. Un risque planait dans la mesure où les rames construites par Alstom sont suspendues depuis un incident technique survenu début décembre dans le Rhône. Au titre du principe de précaution, la pièce mise en cause (organe de roulement) est en cours de réparation sur tous les tram-trains Alstom.

« On a besoin de six rames avant le 20 janvier pour les formations et les derniers essais, puis de quatre autres avant le 20 février pour des circulations à blanc. Toutes seront livrées à temps. Le matériel sera fiable et opérationnel. Il n'y a pas lieu d'être inquiet », assure Gilles Bontemps, vice-président du conseil régional. Les tram-trains ne devraient

en revanche pas faire leur retour avant mars sur la ligne Nantes-Clisson, où le service est, en attendant, assuré par des TER classiques.

Pour commencer le 28 février la ligne sera desservie dans sa totalité par 7 allers-retours. Plus tard en mai, 6 allers-retours supplémentaires desserviront les stations entre Nantes et Sucé-sur-Erdre, puis, fin août, 11 allers-retours supplémentaires desserviront les stations entre Nantes et Nort-sur-Erdre. Soit 24 AR entre Nantes et Sucé-sur-Erdre qui va bénéficier d'une desserte ferroviaire avec la capitale régionale équivalente à celle de Clisson, Angers ou Saint-Nazaire. D'autre part un peu moins de trains le samedi, et 4 trains de bout en bout le dimanche.

Question prix

Pour faire simple le ticket de base entre Châteaubriant et Nantes, la



gare, est à 9,90 €. Entre Sucé-sur-Erdre et Nantes, la gare toujours, 3,90 € ou 5 € si on combine un ticket Tan valable une heure sur l'intégralité du réseau bus et tram nantais. Si on effectue plus de 6 aller-retours dans l'année l'utilisateur aura tout intérêt à prendre une formule d'abonnement qui diminue fortement le coût du transports. Voyageurs principalement visés les scolaires, les étudiants et les actifs. Pour les salariés l'abonnement mensuel comprenant tram-train et Tan sera de 89€ par mois. Dont la moitié peut être prise en charge par l'employeur. Les tickets et cartes d'abonnement Tan sont valables jusqu'à La Chapelle-sur-Erdre.

Municipales 2014 - Boîte à outils ! -

Appel à contribution !

Elu-e-s, collaborateurs, envoyez vos informations aux contacts ci-dessous pour donner à voir votre activité et vos combats auprès de la population et dans vos collectivités respectives !

Nous comptons sur vous !
@ : robin.salecroix@hotmail.fr

Pour information dans le prochain numéro des nouvelles de Loire-Atlantique, seront disponibles l'ensemble des dernières informations sur la présentation des listes aux municipales avec le détail des candidats communistes ! Rendez-vous donc jeudi prochain dans vos boîtes aux lettres !

Boîte à outil Municipales 2014 -

I- [Atout Citoyen - Coopérative des municipales \(dossiers, argumentaires ...\)](#)

II - [Memento des candidats](#) et dernières actualités liées au scrutin

III - [Statut de l' élu](#)

IV- [Municipales 2014 - Comprendre les règles de l'élection](#)





Lettre électronique des élus

Municipales 2014 - St Joachim -

Véronique Mahé, tête de liste de la gauche progressiste et rassemblée à St Joachim a récemment présenté à la presse et mis à disposition un « pré-projet » sur lequel sa liste « A gauche, unis pour l'avenir de Saint Joachim », a travaillé depuis plusieurs mois.

Pour la candidate « Cette démarche exigeante demande rigueur et respect de la parole citoyenne. Elle est, de notre point de vue, la seule qui permette d'élaborer des projets conformes aux intérêts de la population, aux intérêts de notre commune.

A leur lecture, vous constaterez que les propositions concrètes que nous formulons pour l'avenir de notre commune sont ancrées dans la vie

quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens. Rien de plus normal puisque c'est avec beaucoup d'entre vous que nous les avons construites.

Si l'enjeu de ces élections municipales porte évidemment et en premier lieu sur les projets qui seront soumis à votre vote, vous aurez à vous exprimer sur le bilan de l'équipe sortante et également sur les femmes et les hommes qui composent les différentes listes qui se présentent à vos suffrages.

Pour ce qui nous concerne, comme pour l'élaboration de notre programme, clarté et transparence sont à l'ordre du jour. Notre liste de gauche est clairement ouverte à celles et ceux qui partagent des valeurs de solidarité, de respect des engagements, de progrès. »



[Le pre-projet ici](#)

Vous trouverez [ici](#) également les propositions des communistes de plusieurs communes, à vous de vous en saisir !



« Le Président de la République a

annoncé un

programme

d'accélération des

réformes

libérales. »

Les infos en + :

[ICI retrouvez l'Agenda des débats de l'A.N](#)

AN- Question d'A. Chassaigne suite à la conférence de presse

Question au gouvernement (extrait) - Le Président de la République a annoncé hier un programme d'accélération des réformes libérales. Il n'entend plus corriger les excès du marché, comme le veut la traditionnelle posture social-démocrate, mais bel et bien permettre au marché d'asseoir la suprématie de ses intérêts sur l'ensemble de la société.

Il a ainsi annoncé une baisse de 30 milliards d'euros des cotisations familiales. Il est illusoire de croire que

cela créera des emplois, tant nos entreprises sont durablement sous le joug de la finance, qu'il avait justement désignée comme l'ennemi lors de la campagne présidentielle.

Ce faisant, le Président de la République inscrit le Gouvernement dans les pas de ses prédécesseurs, reproduisant les mêmes erreurs qui perpétuent la situation de crise. Or des solutions existent, et ce sont des solutions de gauche.

Je pense d'abord à la modulation de l'imposition et des cotisations des

entreprises : cela veut dire moins d'impôts pour les entreprises qui investissent et créent de l'emploi, et plus d'impôts pour celles qui versent de juteux dividendes à leurs actionnaires.

[L'intégralité de l'intervention ici](#)

Décentralisation : les départements et régions dans le viseur du Gouvernement !

Jean-Marc Ayrault a prôné, le 16 janvier 2014, la suppression des conseils généraux de la petite couronne parisienne. Pour Claudy Lebreton (PS), président de l'ADF, « il serait périlleux d'envisager une telle évolution institutionnelle ».

Christian Favier, président (PCF) du conseil général du Val-de-Marne, a dénoncé une méthode « qui consiste sans aucune concertation avec les élus et les populations à jouer avec des collectivités territoriales de la

République comme s'il s'agissait de pièces de Lego que l'on peut désassembler et assembler à loisir ».

Par ailleurs dans les propos liminaires de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, le chef de l'État a annoncé que les régions seront dotées prochainement d'un pouvoir réglementaire d'adaptation. Mais les conseils régionaux seront aussi incités à réviser leur nombre à la baisse, tout comme les départements qui devront « redéfinir leur avenir » s'agissant de ceux

situés dans des aires métropolitaines. Ce régime drastique imposé à l'administration publique locale s'accompagnerait d'une « clarification stricte des compétences entre collectivités [qui] sera introduite ». Pour s'assurer du succès de ce projet, le président compte sur de futures « incitations puissantes qui seront introduites », à savoir « des dotations de l'État [qui] varieront selon les regroupements ».

